



To: ALL AGENTS PARTICIPATING IN BSP CANADA

Date: April 26th, 2018

Subject: **DISH 23.0 Communication to Agents**

Dear Valued Partner,

Data Interchange Specifications Handbook (DISH) is the global data interchange standard implemented by all BSPs, to ensure consistency and the exchange of the highest possible quality data between BSPs, GDSs, airlines and other business partners.

The Handbook specifies the formats used in BSPs for the Agent Reporting (RET), Airline Accounting/Sales (HOT), Credit Sales Invoicing (CSI), Ticket/Document Inventory (TI), Credit Card and Settlement Plan (CSP) business functions.

1. DISH23 Effectiveness

The BSP Data Interchange Specifications Group (BDISG) have developed numerous enhancements to warrant the adoption of a new DISH Revision 23. The Passenger Services Conference (PSC) endorsed Revision 23 of the DISH and has declared it effective as of 1 April 2018. This revision represents important upgrades and enhancements as well as new reporting functions which will benefit the Business partners as outlined below:

- Addition of 3DS and EMV data elements and records for card transactions;
- Transparency in Payments (TIP) requirements for FPAC and FPTP data elements; Reporting of alternative payment methods aligned with PSC Resolution 728 on form of payment codes. Changes include the IATA Easypay alternatives (changes have been reflected within DISH Revision 22 Update Bulletin 2018/1);
- New data elements and RET/HOT records to support Complex Taxes Fees and Charges–Additional Coupon Tax Data;
- New data elements and RET/HOT records to support GST related information;
- CSI file format defined as a Mandatory layout for card transactions;
- Complete revision of Testing/Certification Procedures and RET/HOT Data Quality Assurance in DISH Chapter 4;
- Exempted taxes reflected within the TMFA & TMFT data elements;
- New Diners/Discover and JCB specifications to the FPTI data element;
- Addition of other new data element indicators related to Change of Gauge, Commission Control Adjustment, Arrival Date, Arrival Time, Departure Terminal and Arrival Terminal;
- Mandatory/Conditional Status modifications to records and fields in alignment to PSC & Ticketing Resolutions;
- Correction of CSI and CSP data elements status anomalies.

At the same time, the optional DISH22.2 Release was declared obsolete.

2. DISH23 Implementation Timelines

DISH23 is to be tested and implemented by all BSPs and their business partners as per the below outlined timelines that will be coordinated by the IATA DISH23 Project team with all stakeholders.

[Explore Our Services](#)

International Air Transport Association
Torre Europa
Paseo de la Castellana, 95
28046 Madrid, Spain



- By 15 May 2018: All stakeholders to evaluate DISH23, and advise IATA if any questions/problems with DISH23 publication and/or the high level implementation dates;
- By 01 August 2018: IATA to distribute the DISH23 Project Plan including the per-BSP Implementation Schedule;
- By 01 March 2019: DISH23 functionality developments by all stakeholders;
- 01 March – 01 July 2019: Testing/implementation for the selected Pilot BSPs;
- By 01 December 2019: Global Roll-out, Implementation by all other BSPs.

3. Expected actions

The following actions are expected to be carried out by the Agents:

- Kindly download DISH23 from the [IATA DISH website](#) and analyse the changes affecting your systems.
- Please check with your GDS/TSP partners, if they are planning to implement any changes in the Reservation or Ticketing processed due to the introduction of the new data elements supported by the DISH23.
- If your Agency is an online travel agent (OTA), kindly check if your GDS/TSP partners are going to implement 3DS functionality for the Credit Card transactions.

Note: Some but not all GDS/TSPs already announced their plans for implementing 3DS data elements on the Credit Card transactions. However, at this stage no plans are known to IATA in regards with the EMV data elements implementation. This way, most probably the EMV data (card present transactions) will not be part of the DISH23 Implementation scope.

- If you currently receive Agent HOT file in the DISH22 format, please make sure that your back office system is updated to accept DISH23 format.

If you have any questions, do not hesitate to submit them to IATA via dedicated mailbox dish23@iata.org

Yours sincerely,
DISH 23 Implementation Team

[Explore Our Services](#)

International Air Transport Association
Torre Europa
Paseo de la Castellana, 95
28046 Madrid, Spain



A: TOUS LES AGENTS DE VOYAGE - BSP CANADA

Date: 26 Avril 2018

Sujet: DISH 23.0 Avis aux agents

Cher Partenaire,

Le Manuel des spécifications des échanges de données (DISH) est la norme mondiale d'échange de données mise en œuvre par tous les BSP, afin de veiller à la cohérence et à l'échange de données de la meilleure qualité possible entre les BSP, les GDS, les compagnies aériennes et autres partenaires commerciaux.

Ce manuel précise les formats employés dans les BSP pour les fonctions commerciales de notification des agents (RET), la comptabilité/les ventes des compagnies aériennes (HOT), la facturation des ventes à crédit (CSI), l'inventaire de billets/documents (TI) et les plans de cartes de crédit et règlements (CSP).

4. Entrée en vigueur de DISH23

Le Groupe de spécifications d'échange des données BSP (BDISG) a apporté de nombreuses améliorations, ce qui justifie l'adoption d'une nouvelle révision 23 du Manuel DISH. La Conférence sur les services aux passagers (PSC) a entériné la révision 23 du manuel DISH et a déclaré son entrée en vigueur le 1er avril 2018. Cette révision représente d'importantes améliorations ainsi que de nouvelles fonctions de notification qui bénéficieront aux partenaires commerciaux, comme suit :

- ajout d'éléments de données 3DS et EMV et de registres pour les transactions par cartes;
- exigences de transparence des paiements (TIP) pour les éléments de données FPAC et FPTP; notification d'autres méthodes de paiement conformes à la Résolution 728 PSC sur les codes de mode de paiement. Les changements comprennent les alternatives IATA Easy pay (les modifications figurent dans le bulletin de mise à jour 2018/1 de la révision 22 du manuel DISH);
- nouveaux éléments de données et registres RET/HOT prenant en charge les frais et dépenses complexes et les données fiscales supplémentaires sur le coupon;
- nouveaux éléments de données et registres RET/HOT prenant en charge les informations liées à GST;
- format de fichier CSI défini comme format obligatoire pour les transactions par cartes;
- révision complète des procédures de test/certification et de l'assurance qualité des données RET/HOT dans le chapitre 4 du manuel DISH;
- exonérations fiscales figurant dans les éléments de données TMFA & TMFT;
- nouvelles spécifications Diners/Discover et JCB pour l'élément de données FPTI;
- ajout de nouveaux éléments de données liés au changement d'aéronef, à l'ajustement du contrôle des commissions, à la date d'arrivée, à l'heure d'arrivée, au terminal de départ et au terminal d'arrivée;
- modifications d'état obligatoires/conditionnelles des dossiers et champs conformément au PSC et résolutions de billetterie;
- correction des anomalies d'état des éléments de données CSI et CSP.

Dans le même temps, la version en option DISH22.2 a été déclarée obsolète.

5. Délais de la mise en œuvre de DISH23

[Explore Our Services](#)



DISH23 doit être testé et mis en œuvre par tous les BSP et leurs partenaires commerciaux, comme indiqué dans les délais ci-dessous, en coordination avec l'équipe de projet DISH23 de l'IATA et toutes les parties prenantes.

- D'ici au 15 mai 2018 : toutes les parties prenantes devront évaluer DISH23 et informer l'IATA de toutes questions ou tous problèmes concernant les dates de publication et/ou de mise en œuvre de DISH23.
- D'ici au 1er août 2018 : l'IATA devra distribuer le plan de projet DISH23, dont le calendrier de mise en œuvre BSP;
- D'ici au 1er mars 2019 : développement des fonctionnalités de DISH23 par toutes les parties prenantes;
- Du 1er mars au 1er juillet 2019 : test/mise en œuvre des BSP pilotes sélectionnés;
- D'ici au 1er décembre 2019 : déploiement mondial, mise en œuvre par tous les autres BSP.

6. Marche à suivre

Les agents sont priés de procéder comme suit :

- Veuillez télécharger DISH23 depuis le [site Web DISH de l'IATA](#) et analyser les modifications qui affectent vos systèmes.
- Vérifiez auprès de vos partenaires GDS/TSP s'ils prévoient appliquer les modifications dans leurs systèmes de réservation ou de billetterie à la suite de l'introduction de nouveaux éléments de données pris en charge par DISH23.
- Si votre agence est un agent de voyages en ligne (OTA), merci de vérifier si vos partenaires GDS/TSP comptent mettre en œuvre la fonctionnalité 3DS pour les transactions par carte de crédit.

Remarque : certains GDS/TSP, mais pas tous, ont déjà annoncé leur intention de mettre en œuvre les éléments de données 3DS sur les transactions par carte de crédit. Toutefois, à ce stade l'IATA ignore ce qui est prévu en ce qui concerne la mise en œuvre des éléments de données EMV. Ainsi, il est fort probable que les données EMV (transactions par carte actuelles) ne seront pas incluses dans le champ d'application de DISH23.

- Si vous recevez actuellement des fichiers HOT des agents au format DISH22, veillez à ce que votre système administratif soit mis à jour pour accepter le format DISH23.

En cas de doutes, n'hésitez pas consulter l'IATA via l'adresse dédiée dish23@iata.org

Sincères salutations,

L'équipe de mise en œuvre de DISH 23

[Explore Our Services](#)

International Air Transport Association
Torre Europa
Paseo de la Castellana, 95
28046 Madrid, Spain